



Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2021 à 18 h 30.

Présidence : Aline DESTRI

Présents : Francine GAYARD, Jean-Patrick GAYARD, Joseph KAZMIERCZACK
Gérard LHOMME, Joël DESFONTAINES, Serge DESTRI, Jérémy FEURTE

Absents : Thierry WISEUR, Roxane NEVEUX

Pouvoir : Roxane NEVEUX à Aline DESTRI

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Francine GAYARD

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 16 janvier 2021
Les conseillers décident du huis clos pour cause de pandémie*

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2020
2. Taux des 2 taxes
3. Budget primitif 2021
4. Adhésion commune de Soucy au Syndicat Scolaire de Coeuvres
5. Permanence du secrétariat de mairie
6. Approbation du rapport de la CLECT
7. Questions diverses.

3. Budget primitif 2021

Section investissement

. recettes	54.291,21 €
. dépenses	54.291,21 €

Section fonctionnement

. recettes	168.559,96 €
. dépenses	168.559,96 €

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

4. Rattachement de la commune de Soucy au syndicat scolaire de Coeuvres : voté à l'unanimité.
5. Depuis l'année dernière les permanences du secrétariat de mairie dans les différentes communes ont été progressivement supprimées à cause de la pandémie. Un an après les communes sont appelées à décider, à terme, de garder ou non ces permanences. Au vu du peu de visites des habitants de la commune, Mme le maire propose de supprimer la présence des secrétaires de mairie à Laversine. Après la crise du covid elle reprendra sa permanence le mardi soir et/ou sur rendez-vous. Pour les habitants du village le secrétariat de mairie est ouvert tous les matins à Coeuvres et des rendez-vous l'après-midi peuvent être organisés ponctuellement par l'intermédiaire du Maire ou du secrétariat. A l'unanimité le vote pour la suppression des permanences des secrétaires est acté.
6. Approbation du rapport de la CLECT.
La CLECT est la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées**. Elle a pour mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'intercommunalité. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté de communes en apportant transparence et neutralité des données financières. Elle établit un rapport que Mme le Maire nous demande de voter.
Vote pour 6 personnes
Abstention 3 personnes.
7. Questions diverses
 - Site internet : Mme le Maire a payé 2 factures IONOS pour le site internet de Laversine + le nom de domaine avec ses deniers personnels. Le conseil après en avoir délibéré accepte que Mme le maire soit remboursée des 2 factures IONOS.

- Contrat de l'ouvrier communal :
Il a été décidé que le contrat signé avec M. Conseil ne change pas soit : une annualisation de 20 h par semaine donc 1040 h par an.
La répartition saisonnière sera la suivante :
Du 1^{er} octobre au 31 mars **15h** par semaine soit 390 h pour l'hiver
Du 1^{er} avril au 30 septembre **25h** par semaine soit 650 h.
Pour un total général de 390+650 = 1040 h
Il n'y aura plus d'heures supplémentaires sauf pour raisons motivées.
- Vente de la voiture communale. Le coût de la Kangoo est devenu trop important pour notre petite commune. Des frais importants sont à faire : changement de la courroie de distribution, une révision annuelle, la réparation du chauffage défectueux. Ces travaux vont être faits et nous essaierons de vendre la voiture pour acheter en remplacement un mini tracteur.
- Gilles repeint les volets actuellement tous les matins pour la mairie.
- A l'étude du budget nous avons remarqué que les frais d'assurance pour la mairie, l'église, la maison communale et la voiture étaient exorbitants. Francine se chargera de contacter des compagnies d'assurance pour essayer de réduire les coûts.

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 21h.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI
Maire

Francine GAYARD
Adjointe

Jean-Patrick GAYARD

Joseph KAZMIERZACK

Gérard LHOMME

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Thierry WISEUR
Absent

Jérémy FEURTE

Roxane NEVEUX
Absente